



Les risques psychosociaux : des plaintes des salariés à l'entretien avec l'employeur

Apprendre en simulant les entretiens cliniques et avec l'employeur

PERSONNES CONCERNÉES

La formation est destinée aux professionnels de santé au travail, infirmiers ou médecins du travail, médecins collaborateur ou internes.

PRÉ-REQUIS

La participation à cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse.

PRÉSENTATION ET POINTS FORTS

Grâce à une alternance de séances de simulation et d'apports théoriques, vous renforcerez vos compétences d'une part sur l'entretien clinique avec les salariés présentant un état dépressif, suicidaire ou un trouble de stress post traumatique, et d'autre part vous irez mieux armé aux entretiens avec les employeurs pour aborder la problématique des RPS en entreprise.

Points forts :

- > Des intervenants reconnus pour leur expertise et une équipe pédagogique forte de ces expériences sur la souffrance au travail.
- > Des exercices de simulation particulièrement réalistes.
- > Une connaissance approfondie de l'environnement du travail.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Identifier un salarié présentant un syndrome dépressif, un syndrome anxieux, des idées suicidaires ou un trouble de stress post traumatique.
- > Connaître les principes généraux actuels de la prise en charge de ces pathologies en France.
- > Gérer un entretien pour motiver un salarié à être pris en charge.
- > Savoir utiliser et interpréter les questionnaires de santé mentale adaptés à la santé au travail.
- > Recueillir les autres indicateurs de santé et RH utiles pour argumenter une action de prévention auprès de l'employeur.
- > Mobiliser tous les indicateurs disponibles pour obtenir l'adhésion d'un employeur / manager et la mise en place d'une action de prévention sur les risques psychosociaux au travail.

PROGRAMME

- > 1ère demi-journée : la dépression et l'anxiété
- > 2ème demi-journée : le suicide
- > 3ème demi-journée : le trouble de stress post traumatique

Pour chaque pathologie, il sera abordé comment mener l'entretien clinique, comment amener le salarié à aller consulter. Une actualité sur la thérapeutique et les outils cliniques disponibles (questionnaires ou grilles d'entretien) sera présentée.

- > 4ème demi-journée : les autres indicateurs santé et RH utiles - lesquels choisir, savoir les obtenir, savoir les exploiter
- > 5ème demi-journée : préparer les données médicales et non médicales pour convaincre l'employeur à s'engager dans une action de prévention des RPS
- > 6ème demi-journée : l'entretien avec l'employeur

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation s'appuie principalement sur la simulation en unité de simulation pour les entretiens cliniques et avec l'employeur. Ces séances de simulation seront complétées par des apports théoriques, mais aussi des échanges, des TP et des études de cas. Des supports seront remis aux stagiaires.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Dr Nathalie NOURRY, médecin du travail, Maître de conférences des Universités – praticien hospitalier, Service de pathologie professionnelle et de médecine du travail, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, médecin du travail pour le ministère de l'intérieur pour les agents de la police nationale du 67.

ANIMATION

Dr Yoann BAZARD, psychiatre.
Frédérique GALOIS HAUMANT, psychologue du travail.
Dr André BURGMEIER, médecin du travail.

STAGE INTER ENTREPRISES

Durée : 3 jours

En 2024

Référence : SGY24-1539A
du 18 septembre 2024
au 20 septembre 2024

Tarif

1450 €

Repas de midi pris en charge
par les organisateurs.

Lieu

Université de Strasbourg -
Service Formation Continue
21 Rue du Maréchal
Lefebvre
67100 Strasbourg

STAGE INTRA : NOUS CONSULTER

Renseignements et inscriptions

Sophie GUY
Tél : 03 68 85 49 92
Sauf les mercredis
s.guy@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation. Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.